



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification

Identificateur de produit	CH878Series
<b>Autres moyens d'identification</b>	
Synonymes	HP FB210 Specialty Flexible Black Scitex Ink
Usage recommandé	Impression jet d'encre
Restrictions d'utilisation	Aucun(e) connu(e).
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	
	HP Canada Co. 5150 Spectrum Way, Floor 6 Mississauga, Ontario , Canada L4W 5G1
Téléphone	1-905-206-4725 ou 1-888-447-4636
<b>HP Inc. health effects line</b> (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) (Ligne directe)	1-800-457-4209 1-760-710-0048
<b>HP Inc. Customer Care</b> Line (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) (Ligne directe)	1-800-474-6836 1-208-323-2551
E-mail:	hpcustomer.inquiries@hp.com
Fournisseur	Non disponible.

## 2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.	
Dangers pour la santé	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
	Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Catégorie 1
Dangers environnementaux	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 2
Définition des dangers selon l'OSHA	Non classé.	
Éléments d'étiquetage		



**Mention d'avertissement**

Danger

**Mention de danger**

Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Provoque une irritation grave aux yeux. Peut affecter la fertilité. Peut nuire à l'enfant à naître. Risque avéré d'effets graves pour les organes (foie , le système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

## Conseil de prudence

### Prévention

Porter des gants protecteurs, un vêtement de protection, une protection oculaire et une protection faciale. Ne pas respirer la poussière, la fumée, le gaz, la brume, les vapeurs, la vaporisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Obtenir des instructions spéciales avant d'utiliser. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter de répandre dans l'environnement.

### Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Recueillir le produit répandu. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### Stockage

Conserver sous clé.

### Élimination

Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

## Autres dangers

Les voies potentielles d'exposition à ce produit sont le contact avec la peau et les yeux, l'ingestion et l'inhalation.

Le noir de carbone est classé comme carcinogène du groupe 2B (substance cancérigène possible pour l'homme) par l'IARC. Compte tenu de sa forme liée, le noir de carbone présent dans cette préparation ne présente pas ce risque cancérigène. Aucun autre ingrédient de cette préparation n'est classé comme carcinogène par l'ACGIH, l'UE, l'IARC, la MAK, le NTP ou l'OSHA.

Phosphinéoxyde de diphenyle (triméthylbenzoyl-2,4,6) - Lors de tests sur les animaux, un risque d'altération de la fertilité a été constaté seulement après une ingestion répétée de doses très élevées de cette substance.

## Renseignements supplémentaires

Aucune.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Ester acide acrylique		Breveté	<40
Vinylcaprolactam		Breveté	<25
Ester acrylate 5		Breveté	<20
Phosphine diphenyle (2,4,6-triméthylbenzoyle)		Breveté	<7.5
Acrylate polyéther		Breveté	<7.5
Monomère acrylique bifonctionnel		Breveté	<5
noir de carbone		1333-86-4	<2.5
Dérivé de propiophénone		Breveté	<2.5

### Remarques sur la composition

Le noir de carbone est uniquement présent sous sa forme liée dans cette préparation.

## 4. Premiers soins

### Inhalation

Placer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

### Contact avec la peau

Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

### Contact avec les yeux

Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

### Ingestion

Si le matériau est avalé, obtenir immédiatement des soins ou des conseils médicaux -- ne pas provoquer de vomissement. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Non disponible.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Agents extincteurs appropriés

Poudre pour feux de classe D. Dioxyde de carbone (CO2). L'eau peut s'avérer sans effet.

<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	L'eau peut s'avérer sans effet. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Non disponible.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Éviter le déversement dans les collecteurs d'eaux pluviales ou dans les fossés conduisant aux voies d'eau.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Porter l'équipement personnel de protection approprié. Ne pas toucher ni marcher dans le produit renversé.
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>	Non disponible.
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

## 7. Manutention et stockage

<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
<b>Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités</b>	Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes. Éviter l'exposition directe au soleil. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Il est conseillé de transporter et d'entreposer le produit dans des conteneurs opaques en polyéthylène haute densité (PEHD).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m <sup>3</sup>	Fraction inhalable.

#### Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m <sup>3</sup>

#### Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur	Forme
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m <sup>3</sup>	Inhalable

#### Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m <sup>3</sup>	Fraction inhalable.

#### Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur	Forme
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m <sup>3</sup>	Fraction inhalable.

#### Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m <sup>3</sup>

**Valeurs biologiques limites** Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Directives au sujet de l'exposition** Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.

<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Un système d'aération de zone ou un circuit d'évacuation local supplémentaires peut être nécessaire pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.
<b>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</b>	
<b>Protection du visage/des yeux</b>	Portez des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection contre les substances chimiques (en cas de risque de projection). La présence d'une fontaine de rinçage des yeux et de douches d'urgence est recommandée.
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Gants recommandés : en nitrile, d'épaisseur minimum de 6 mil.
<b>Autre</b>	Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.
<b>Protection respiratoire</b>	Assurer une ventilation efficace. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
<b>Dangers thermiques</b>	Non disponible.
<b>Considérations d'hygiène générale</b>	Manipuler conformément aux recommandations en matière d'hygiène et de sécurité. Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la nourriture et les breuvages.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence</b>	
<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Noir.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Sans objet.
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	Non déterminé(e).
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Non déterminé(e).
<b>Point d'éclair</b>	> 100.0 °C (> 212.0 °F) Coupelle fermée Méthode EPA 1020
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé(e).
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	Non déterminé(e).
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	Non disponible.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Non disponible.

<b>Autres informations</b>	Consultez la Section 15 pour plus de données règlementaires ou d'informations COV.
<b>COV</b>	< 95 g/l Méthode 24/ASTM D5409-93

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Non disponible.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales de stockage.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse peut se produire avec une réduction de la teneur en inhibiteur.
<b>Conditions à éviter</b>	Exposition au soleil.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Incompatible avec les bases fortes et les oxydants. les métaux alcalins.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Lors de la décomposition, ce produit risque de rejeter des émanations d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	L'inhalation peut causer une légère irritation aux voies respiratoires.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque une irritation grave aux yeux.
<b>Ingestion</b>	Il est peu probable que l'ingestion soit une voie d'exposition au produit.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Non disponible.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
noir de carbone (CAS 1333-86-4)		
<u>Aiguë</u>		
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	> 10000 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une irritation grave aux yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Carcinogènes selon l'ACGIH

noir de carbone (CAS 1333-86-4) A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.

### Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

noir de carbone (CAS 1333-86-4) Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.

### Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

noir de carbone (CAS 1333-86-4) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

**Toxicité pour la reproduction** Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées** Risque avéré d'effets graves pour les organes (foie, le système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 12. Données écologiques

<b>Toxicité aquatique</b>	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets nocifs à long terme pour l'environnement aquatique. Ce produit n'a pas été testé pour ses effets sur l'environnement.
<b>Écotoxicité</b>	Aucune donnée d'écotoxicité observée pour les ingrédients.
<b>Persistance et dégradation</b>	Non disponible.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Non disponible.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Non disponible.
<b>Autres effets nocifs</b>	Non disponible.

---

## 13. Données sur l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Ne pas jeter avec les autres déchets de bureau. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de l'environnement. S'assurer que la collecte et la mise au rebut sont effectuées par un gestionnaire de déchets agréé approprié.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Non réglementé.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Non disponible.
<b>Emballages contaminés</b>	Non disponible.

---

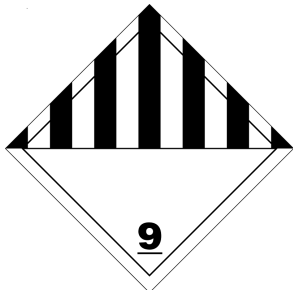
## 14. Informations relatives au transport

<b>DOT</b>	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
<b>Informations supplémentaires DOT</b>	La classification DOT s'applique seulement aux expéditions aux États-Unis et à Porto Rico.
<b>IATA</b>	
<b>UN number</b>	UN3082
<b>UN proper shipping name</b>	Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S. (Acrylates, Propiophenone derivative)
<b>Transport hazard class(es)</b>	
<b>Class</b>	9
<b>Subsidiary risk</b>	-
<b>Packing group</b>	III
<b>Environmental hazards</b>	Yes
<b>Special precautions for user</b>	Not available.
<b>Informations supplémentaires IATA</b>	Lors de l'expédition d'un emballage interne ≤ 5L, la Provision spéciale A197 peut s'appliquer.
<b>IMDG</b>	
<b>UN number</b>	UN3082
<b>UN proper shipping name</b>	Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S. (Acrylates, Propiophenone derivative), MARINE POLLUTANT
<b>Transport hazard class(es)</b>	
<b>Class</b>	9
<b>Subsidiary risk</b>	-
<b>Packing group</b>	III
<b>Transport hazard class(es)</b>	
<b>Marine pollutant</b>	Yes
<b>EmS</b>	F-A, S-F
<b>Special precautions for user</b>	Not available.
<b>Informations supplémentaires IMDG</b>	Lors de l'expédition de contenants ≤ 5L, IMDG 2.10.2.7 peut s'appliquer.
<b>ADR</b>	
<b>Numéro ONU</b>	UN3082
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Matière dangereuse pour l'environnement , Liquide , N.O.S. (Acrylates, Propiophenone derivative)
<b>Classe de danger relative au transport</b>	
<b>Classe</b>	9
<b>Danger subsidiaire</b>	-

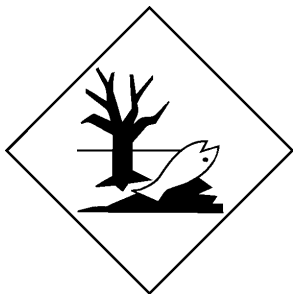
---

<b>No. de danger (ADR)</b>	Non disponible.
<b>Code de restriction en tunnels</b>	Non disponible.
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Dangers environnementaux</b>	Oui
<b>Précautions spéciales pour l'utilisateur</b>	Non disponible.
<b>Informations supplémentaires ADR</b>	Lors de l'expédition de contenants ≤ 5L, ADR 375 peut s'appliquer.

ADR; IATA; IMDG



Polluant marin



## 15. Informations sur la réglementation

### Réglementation canadienne

**Loi réglementant certaines drogues et autres substances**

Non réglementé.

**Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)**

Non inscrit.

**Gaz à effet de serre**

Non inscrit.

**Règlements sur les précurseurs**

Non réglementé.

### Règlements internationaux

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

**Convention de Stockholm**

Sans objet.

**Convention de Rotterdam**

Sans objet.

**Protocole de Kyoto**

Sans objet.

**Protocole de Montréal**

Sans objet.

**Convention de Bâle**

Sans objet.

### Autres informations

Contenu COV (moins d'eau, moins de composants exempts) = < 95 g/L (spécification pour les États-Unis, ne concerne pas les émissions)

---

## 16. Autres informations

<b>Date de publication</b>	09-Fév-2018
<b>Version n°</b>	01
<b>Autres informations</b>	Cette FDS a été préparée conformément aux Réglementations régissant les Produits Contrôlés au Canada.
<b>Avis de non-responsabilité</b>	Le présent document de fiche de données de sécurité est fourni gratuitement aux clients de HP. Les données sont les plus récentes à la connaissance de HP au moment de la préparation de ce document et sont présumées être exactes. Elles ne doivent pas être considérées comme garantissant des propriétés spécifiques des produits selon les descriptions ou l'adéquation à une application particulière. Le présent document a été préparé conformément aux exigences de la juridiction indiquées dans l'article 1 ci-dessus et ne répond peut-être pas à des exigences réglementaires dans d'autres pays.
<b>Informations relatives à la révision</b>	Identification du produit et de l'entreprise : Synonymes Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples 14. Transport Information: Informations sur le transport des matières Données réglementaires: États-Unis Données réglementaires relatives au danger : Europe - UE GHS: Qualificateurs

### Explication des abréviations

<b>ACGIH</b>	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
<b>CAS</b>	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
<b>CERCLA</b>	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act
<b>CFR</b>	Code des règlements fédéraux
<b>COC</b>	Cleveland coupelle ouverte
<b>DOT</b>	Ministère des Transports
<b>EPCRA</b>	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
<b>IARC</b>	Centre international pour la recherche sur le cancer
<b>NIOSH</b>	National Institute for Occupational Safety and Health
<b>NTP</b>	Programme national de toxicologie
<b>OSHA</b>	Occupational Safety and Health Administration
<b>PEL (limite d'exposition admissible)</b>	Permissible Exposure Limit (limite d'exposition admissible)
<b>RCRA</b>	Conservation de ressource et acte de rétablissement
<b>REC</b>	Recommandé
<b>REL</b>	Limite d'Exposition Recommandée
<b>SARA</b>	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
<b>STEL</b>	Limite d'exposition à court terme
<b>TCLP : &lt;value&gt;</b>	Procédure de lixiviation pour déterminer les caractéristiques de la toxicité (TCLP)
<b>Vle</b>	Threshold Limit Value (seuil admissible d'exposition)
<b>TSCA</b>	Loi de commande de substances toxiques
<b>COV</b>	Composés Organiques Volatils